

**DELIBERATION DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85
Nombre de membres présents : 61
Nombre de suffrages exprimés : 61+5 pouvoirs
Votes Contre 0 Pour : 65
Date de convocation : 3 avril 2017.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Madame Evelyne DROMART, Vice Présidente, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		20 626,66
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	29 193,76	51 942,80
TOTAUX	29 193,76	72 569,46
RESULTAT DE CLOTURE		43 375,70

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	20 626,66
29 193,76	51 942,80
29 193,76	72 569,46
	43 375,70

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES
Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction des Collectivités Locales

18 MAI 2017

ARRIVÉE

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

43 375,70

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de .

Absents et excusés : Mmes C. MEGRET - D. LEVESQUE - V. HERMANT - G. WATSON - N. GOUBET - D. TABARY - F. LETURCQ - M. GORGUET - N. CARON - MM. B. DE REU - Ph. DERUY - G. POUILLAUDE - L. GABRELLE - B. VAILLANT - J. MAURER - P. GORGUET - B. BRONNIART - C. TABARY - P. VISENTIN - J.N. MENAGE - H. COPIN - G. TRANNIN - D. DELEPLACE - P. WELELE - J. VASSEUR - M. POUILLAUDE - C. MASSON - J. DESCAMPS - M. BLONDEL - C. DAMBRINE - Ch. HEMAR - H. BASSEZ -

➤ M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS - M. P. VISENTIN, absent et excusé, a été suppléé par M. A. LESAGE - M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET - M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET - M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMENIES - M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET - M. M. BLONDEL, absent et excusé, a été suppléé par M. S. LEJEUNE - M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. G. RICAUX

➤ Mme D. TABARY, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.P. BOUSSEMARD - Mme G. WATSON, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme E. DROMART - M. B. DE REU, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme P. TARD - M. Ph. DERUY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. B. DUVERGE - M. B. VAILLANT, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Y. BONNERRE

Pour expédition conforme.

Le Président

Mme Evelyne DROMART.